

Note de plaidoyer

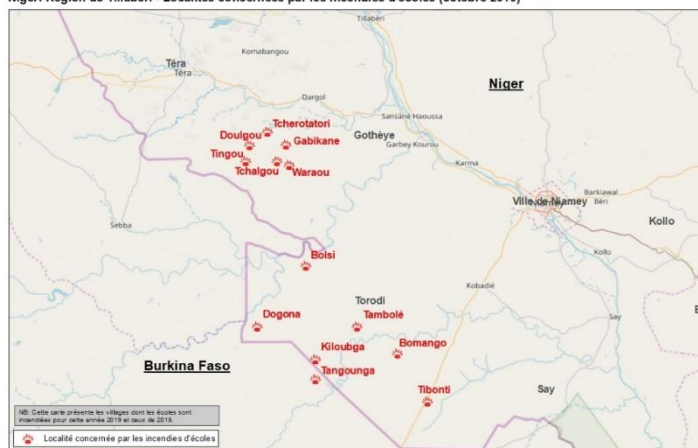
Incendies des écoles dans la région de Tillabéri

Novembre 2019

I. CONTEXTE

La situation sécuritaire sur la bande frontière Niger-Burkina Faso, continue de se dégrader, compte tenu de l'activisme des groupes armés non étatiques. Les communes frontalières avec le Burkina Faso notamment Makalondi, Djagourou, Gorouol, Dargol, et Torodi restent toujours sujettes aux incursions et attaques des Groupes Armés Non Etatiques (GANE) malgré les vastes opérations militaires en cours. La situation scolaire y est particulièrement préoccupante voire alarmante et ralentit les efforts du gouvernement et de ses partenaires dans le redressement du système éducatif du Niger.

Niger: Région de Tillabéri - Localités concernées par les incendies d'écoles (octobre 2019)



Incendies des bâtiments scolaires et destruction du matériel didactique

En plus des deux communes ayant connu des cas d'incendies volontaires des écoles (Makalondi, Torodi) en 2018, les éléments des GANE ont étendu leurs menaces sur les villages frontaliers des communes de Diagourou et de Dargol précisément dans les villages de Gabikane, Tingou, Tchalgou, Doulgou, et Warraou. Entre le 29 Septembre et le 02 octobre 2019, quatre (04) écoles (Godel, Tcherotatori, Warraou, Taka..) dans les communes de Diagourou, Dargol et Téra ont été incendiées portant à 13 le nombre des écoles incendiées depuis 2018 (dont 2 collèges). Les fournitures scolaires déjà acheminées dans certains villages ont été incendiées par les éléments des GANE et ces attaques ont entraîné le départ des enseignants des localités affectées.

Fermeture des écoles

Pour rappel, la rentrée 2019-2020, a été effectuée officiellement le 02 octobre 2019 Selon les sources officielles, il y a actuellement cent (100) écoles qui n'ont pas effectué leur rentrée scolaire dans la région de Tillabéri. Plus de 5892 élèves et 268 enseignants sont affectés par cette la situation d'insécurité avec des conséquences pour l'Education et la Protection de l'Enfance.

II. RISQUES ET FACTEURS AGGRAVANTS POUR LA PROTECTION DE L'ENFANT

Au vu des informations qui précèdent, la scolarisation de milliers d'enfants est menacée pour la fin de l'année 2019 dans la région de Tillabéri et l'impact des différents actes des GANE exposent les enfants à de multiples risques et incidents de protection à savoir :

- Risque d'assassinats ou de blessures des civils suite aux attaques des écoles si les enfants et leurs familles sont présents ;
- Augmentation du nombre d'écoles fermées dans les zones affectées, de matériel didactique indisponible et départ des enseignants ;
- Augmentation de l'abandon scolaire et déscolarisation des enfants dans les zones affectées;
- Exploitation des enfants augmentée (en particulier l'utilisation des enfants dans les mines)
- Risque de recrutement des enfants au sein des groupes armés non étatiques.
- Risque augmenté de séparation familiale
- Risque augmenté de cas de Violence Basées sur le Genre, dont le mariage des enfants
- Risque d'augmentation de la délinquance juvénile ;
- Déplacements des familles et rupture avec l'environnement protecteur et communautaire de l'enfant suite à la fermeture et/ou incendies des écoles
- Rupture du bien être psychosocial et du développement de l'enfant voire détresse psychologique des enfants suite à la fermeture et/ou incendies des écoles

III. RECOMMANDATIONS

- Dans les zones affectées, contribuer au respect du Droit à l'Education d'une manière générale et, plus précisément, du principe 4 des Objectifs de développement durables « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie » ;
- Veiller à la prise en compte de la Déclaration d'Oslo sur la sécurité dans les écoles approuvée en juin 2015 par le Niger, qui décrit les différentes mesures de bon sens que peuvent prendre les pays pour réduire l'impact négatif des conflits armés sur l'éducation, notamment en s'appuyant sur « les Lignes directrices pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés » ;
- Renforcer la sécurisation de l'environnement scolaire (écoles et enseignants) dans la bande frontalière avec le Burkina Faso et le Mali.